

Veillez trouver ci-dessous l'ordre du jour de la réunion du vendredi 25 janvier 2019

Les dossiers soumis au Conseil provincial vous sont transmis par voie électronique dans leur intégralité.

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR

Réunion du vendredi 25 janvier 2019 à 9h30 au Palais provincial

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance par Monsieur le Président,
- 2) Appel nominal des Conseillers,
- 3) Dépôt du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2018,
- 4) Communication du Président (s'il y a lieu),
- 5) Questions posées au Collège provincial (s'il y a lieu),
- 6) Déclaration de politique provinciale : Présentation, débat et vote.
- 7) Clôture de la séance par Monsieur le Président.